

Réf: Dossier N° 015238

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGENCE DE TRANSACTIONS FINANCIERES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES » en abrégé « ATRASE »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera Palmeraie Ephrata,lot
132,ilot 70

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 14/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGENCE DE TRANSACTIONS FINANCIERES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES » en abrégé « ATRASE »

Objet : Transfert mobile money
Transfert d'argent
Assurance auto
Placement de personnels de maison
Gestions de biens immobiliers
Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,200,000 F CFA divisé en (240.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera Palmeraie Ephrata,lot
132,ilot 70

Dirigeant(s) : Mlle OUEDRAOGO DIAMILATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03451 du 24/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22788/GTCA/RC/2021 du 24/08/2021

